

Anne-Marie Bareau, portrait de la présidente du CNPF



Tout fraîchement élue présidente du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), Anne-Marie Bareau est une femme d'action qui se nourrit du terrain. Propriétaire de forêts depuis de nombreuses années, elle a pour devise d'apprendre en expérimentant tous les niveaux d'un secteur d'activité. Ce n'est pas sa vie professionnelle de chef d'entreprise qui le contredira !

Première femme élue présidente à la tête du CNPF, Anne-Marie Bareau porte un regard optimiste et entreprenant sur le monde des propriétaires forestiers privés. Objectif : faire savoir et mettre en lumière l'action de cet établissement public en charge de la gestion durable des forêts privées en France.

Coup de projecteur sur la forêt qui cache bien son propriétaire !

UN PARCOURS ENTRE TERRAIN ET RESPONSABILITÉS

Avec un cursus scolaire orienté dans les sciences économiques et l'informatique et dotée d'un DESS en gestion, Anne-Marie Bareau ne se destinait pas spécialement aux travaux publics. Mais quand son père, à la tête d'une entreprise dans les TP a souhaité transmettre, c'est vers sa fille qu'il s'est tourné. « Aujourd'hui l'affaire a été revendue en l'occurrence au groupe Eiffage mais je suis

restée longtemps dans ce secteur d'activité notamment en reprenant une concession de matériel de travaux publics ».

L'amour de la terre et de la forêt, elle le tient de la ferme familiale détenue par sa grand-mère et située dans le Puy-de-Dôme. Encore une fois, c'est avec son père qu'elle apprend : l'agriculture, l'élevage de vaches allaitantes, la gestion de la forêt. « Nous sommes 4 soeurs et nous avons toujours eu à coeur de gérer la forêt dans une optique de transmission et de durabilité. Au décès de mon père en 1983, nous devons reconstruire des parcelles de forêts entièrement détruits par la tempête de 1982. Là encore, j'ai appris sur le terrain. »

L'APPRENTISSAGE DE LA FORÊT



Instinctivement tournée vers le syndicalisme forestier qui soutient les propriétaires de forêts privés, Anne-Marie Bareau n'hésite pas à se former. C'est en suivant les formations du **FOGEFOR** qu'elle s'implique par la suite dans le syndicat Fransylva du Puy-de-Dôme et ce, dès 2002. Elle en deviendra la présidente de 2008 à 2014. Le **syndicat Fransylva**, défenseur des propriétaires forestiers privés et le CNPF, unique établissement public spécialisé et référant dans la gestion durable des forêts privées, sont en effet étroitement liés.

S'IMPLIQUER DANS LA POLITIQUE FORESTIÈRE

L'action sur le terrain est une chose mais l'implication dans les instances en est une autre et Anne-Marie Bareau l'a bien compris. Aussi, elle prend par la suite le poste de vice-présidente puis de présidente du **CRPF Auvergne**. « J'ai besoin d'expérimenter tous les échelons d'une structure ou d'une institution pour la comprendre, c'est mon mode de fonctionnement ».

Présidente du CNPF depuis le 13 octobre 2021, cette femme de caractère a bien conscience que l'appréhension du sujet forestier est plus complexe et plus politique dans la mesure où les relations avec les pouvoirs publics sont étroites. « Nous représentons au CNPF, les 11 régions qui composent le territoire national. Leur spécificité, leurs caractéristiques, leurs faiblesses et leurs atouts sont très différents. En France, aucune forêt ne ressemble à une autre ». Toute la gageure est donc de représenter un ensemble de forêts privées sans être trop généraliste.

LES AXES DE TRAVAIL DU CNPF

Aujourd'hui, et grâce aux actions menées par le CNPF depuis des décennies, la forêt privée en France se porte plutôt bien, la présidente du CNPF constate que la forêt n'a jamais posé d'importants soucis d'environnement sur le territoire national. Il faut dire que les nombreux documents de gestion durable mis en place dans les années 1963 ont permis de donner des résultats probants. Anne-Marie Bareau se réjouit également de présider un établissement public qui allie services et conseils non marchands avec une connaissance concrète des besoins du terrain grâce à un conseil d'administration constitué de propriétaires forestiers privés. « Ce fonctionnement est tout compte fait très moderne et répond aux préoccupations actuelles qui sont de rendre plus concrètes et efficaces les politiques publiques. »

Du pain sur la planche, il y en a encore puisque le CNPF travaille conjointement avec l'Etat un contrat d'objectifs et de performances signé avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il comporte 3 axes :

- > L'augmentation des documents de gestion durable gage de la mobilisation et de la production de bois afin d'améliorer la balance commerciale du bois en France.

- La question du changement climatique en travaillant de concert avec le centre R&D : l'Institut du Développement Forestier qui axe ses travaux sur les essences résilientes et en devenir. En effet, le changement climatique est tellement rapide que les arbres n'ont pas le temps de s'adapter. L'INRAE, l'ONF et d'autres structures de recherche font également partie des partenaires du CNPF. Les avancées scientifiques sont des outils d'aide à la décision.
- La communication : faire connaître le CNPF et ses missions tant auprès des pouvoirs publics locaux qui sont à même d'instaurer le dialogue avec le grand public, qu'aux instances incontournables et nécessaires au bon développement de la forêt privée.

DE NOUVEAUX OUTILS DE TRAVAIL POUR LE CNPF

Anne-Marie Bateau est très sensible aux outils numériques et entend bien inciter à la modernisation des infrastructures du CNPF tant pour son utilisation interne que pour la digitalisation des documents de gestion et leur télétransmission. Communiquer avec des outils et des moyens adaptés, telle sera la gageure des années à venir.

LA FORÊT : UN PATRIMOINE RESPONSABLE



Nul doute que la présidente du CNPF est convaincue du bien fondé de la nécessité de l'intervention de la main de l'homme pour entretenir les forêts. « Nous avons besoin d'avoir des espaces entretenus, nous travaillons pour un patrimoine responsable à transmettre aux générations à venir. Notre patrimoine forestier en France est important, la qualité de nos chênaies, reconnues au niveau international, en est la preuve. Cette ressource constitue la plus-value de la France. Nous devons contribuer à améliorer cette valeur ajoutée. Mais attention, la ressource est précieuse et il faut la préserver. Je tiens cette vision de mon expérience de l'exploitation des carrières. Il faut savoir doser entre la sous-exploitation et la surexploitation ».

QUEL AVENIR POUR LA FORÊT EN FRANCE ?

Consciente que ce patrimoine passe dans les mains de générations qui ne la voient pas sous le même angle qu'après guerre, Anne-Marie Bateau reste convaincue que la forêt est une affaire, si ce n'est de passion en tout cas de valeurs. Les pratiques, les modes de sylviculture, d'exploitation vont évoluer très certainement en raison du changement climatique. Mais il est indispensable de trouver des solutions car lorsque la forêt souffre, les hommes en subissent les conséquences.

“

La richesse de la forêt apporte beaucoup aux hommes sans distinction de classes sociales. Les propriétaires forestiers ont certes des attentes différentes mais sont unis pour la préservation de ce capital vert

Écrit par **Stéphanie Bonnet**